

ICI.C.LOCAL©

Innovation pour la **Coopération** et
l'**Information** en **Circuit Local**

Une démarche pour
structurer et valoriser les
circuits alimentaires
courts et de proximité
dans les territoires

Gilles Maréchal, Terralim
Yuna Chiffoleau, INRA,
RMT Alimentation locale



Manger local : relevons le défi !
Lorient, 29/11/17



UNE REPONSE A DIFFÉRENTES ATTENTES

- **Informers les consommateurs** sur l'origine géographique des produits et la démarche des professionnels (transparence)



- **Valoriser les producteurs, artisans, commerçants**, adhérant à une démarche de distribution en **circuit court** (reconnaissance)

- **Favoriser les partenariats** entre producteurs et commerçants ou artisans locaux (coopération)



- **Donner aux consommateurs et aux habitants des territoires la possibilité** de contribuer au développement du marché, des circuits courts, de l'agriculture durable et de l'économie locale, dans la logique des **Projets Alimentaires Territoriaux** (participation)





FONCTIONNEMENT

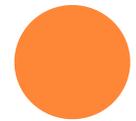
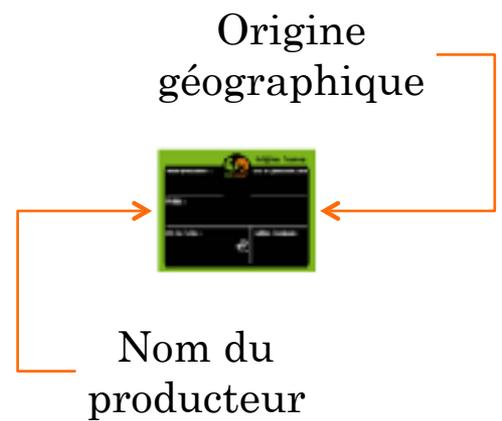
Un système d'étiquetage en couleurs distingue les produits issus des circuits courts, « locaux » et « durables »

- Pour les produits bruts

Local et durable  Vente **directe** du producteur au consommateur

Local et durable  Vente en circuits courts *via* un **intermédiaire**

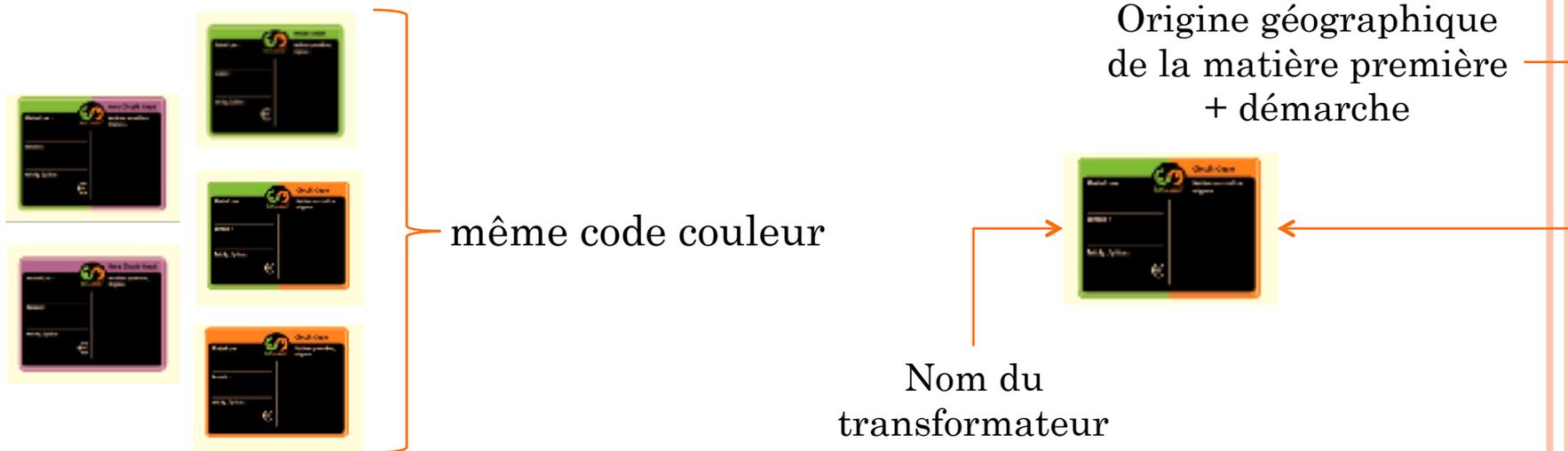
De saison  Vente **hors circuits courts**





FONCTIONNEMENT

- et les produits transformés



Un étiquetage qui respecte la réglementation (collaboration avec la DIRECCTE) et tout à fait compatible avec les SIQO et marques territoriales





FONCTIONNEMENT

Règlement d'usage adapté localement : débat collectif et déclinaison des critères « local » et « durable »

Critères retenus par le comité de suivi du marché de Grabels (3^{ème} version)

Produits durables

- ❑ Agriculture raisonnée *a minima*
- ❑ Produits de saison
- ❑ Interdiction des serres chauffées
- ❑ Interdiction de modes d'élevage industriels
- ❑ Prix rémunérant décemment le travail des producteurs et/ou des transformateurs
- ❑ Commerce équitable pour les produits exotiques

Produits locaux

- ❑ Production à 150 km maximum du lieu de vente



QUELS IMPACTS, APRÈS 7 ANS D'APPLICATION ?

○ Des impacts positifs pour les exposants



- Augmentation des chiffres d'affaires
- Diversification, écologisation de la production, création ou renforcement de réseaux entre producteurs
- Implication des commerçants et artisans, développement/renforcement de l'approvisionnement direct et local

○ Des impacts positifs sur les comportements des consommateurs



- Fidélisation au marché
- Attractivité et nouveaux clients (+ 700 / semaine)
- Différentes couleurs = différentes attentes de consommation mais pas de tromperie
- Réduction des achats de produits frais en GMS, attention à la provenance reportée en GMS, prise en compte de la qualité et de l'origine dans l'évaluation du prix des produits

○ Un outil pour le développement de Projets Alimentaires Territoriaux (Loi d'avenir 2014)

